

# Organisation du GO / No Go sur les opportunités de financement

PROCEDURE INTERNE



### I. INTRODUCTION

Ce processus vise à clarifier les modalités de prise de décision sur les différentes opportunités de financement.

Il comprend tout type de financement : AAP public, financements privés indépendant ou pour des cofinancements, etc.

# Il s'applique:

- En réponse à un appel à projet d'un partenaire institutionnel français ou international
- En réponse à un appel à projet identifié dans les pays d'intervention
- Sur sollicitation d'un partenaire, à Marseille
- Sur sollicitation d'un partenaire, dans un pays d'intervention
- Sur la base d'une réflexion interne à Santé Sud
- En renouvellement d'un financement, public ou privé

Ce processus ne s'applique pas pour la recherche de cofinancement d'un projet (cf. cas particulier dans la partie III.)

## Financement d'un montant inférieur à 50k€ identifiés au niveau des RN

S'il s'agit d'une opportunité de financement :

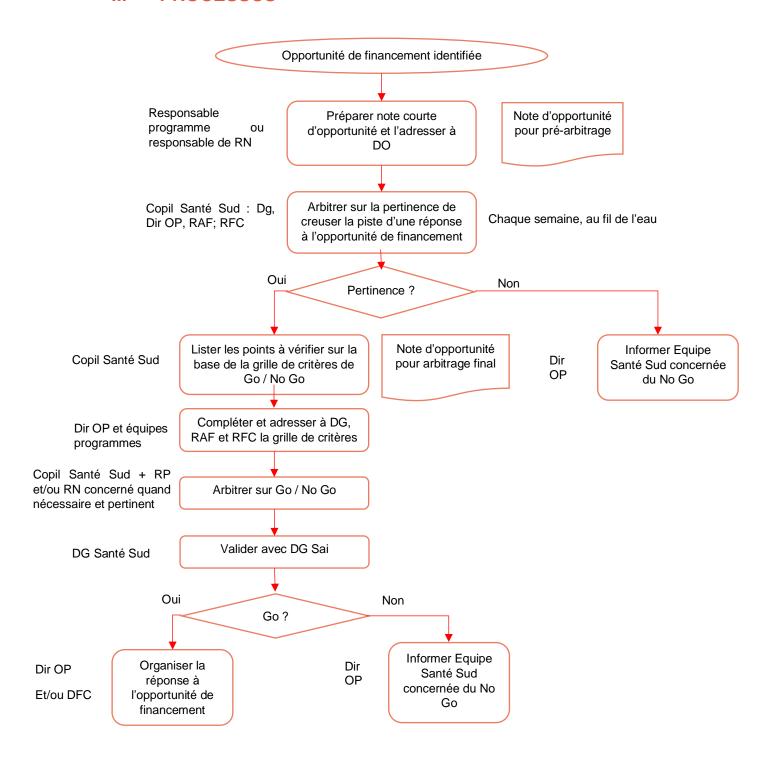
- d'un montant inférieur à 50k€,
- sans enjeu de cofinancement,
- dont le financeur s'inscrit dans la charte éthique des financements acceptables par Santé Sud.

Le ou la Responsable RN peut demander directement une validation à la Direction des opérations, en s'assurant au préalable :

- que des moyens sont bien prévus pour la coordination du projet correspondant à ce financement,
- que ce financement ne pourrait pas correspondre au cofinancement d'un projet déjà en cours,
- qu'il n'y a pas de compétition sur ce financement avec une autre RN de Santé Sud.



# II. PROCESSUS





# III. Eléments complémentaires

#### Recherche de cofinancement

Pour toute opportunité de cofinancement identifié, par le.la RFC ou les RP au siège, par les RRN dans les pays d'intervention :

- L'information est transmise à le.la RFC qui vérifie l'éligibilité du bailleur au regard de la charte de financements de Santé Sud
- Un échange est organisé avec le la DO sur l'opportunité de ce financement
- Un arbitrage final est organisé en COPIL (chaque semaine, au fil de l'eau)

# Rappel des règles financières du SAI du Groupe SOS

# Obligations au dépôt de projets :

- Intégration systématique en coûts directs des RH supports des bureaux locaux ainsi que les autres coûts partagés (loyer, coûts de fonctionnement du bureau, etc.), nécessaires à la mise en œuvre du projet.
- 2. Intégration systématique en coûts directs des RH siège nécessaires à la mise en œuvre du projet
- 3. Prévoir une augmentation de tous les coûts unitaires (RH et achats) sur base du taux d'inflation issue d'une source fiable (ex. Source FMI)
- 4. Prévoir une augmentation de 3% / an des coûts RH (dont la ventilation sera définie ultérieurement par la direction générale)
- 5. Maximum de frais administratif autorisés par le bailleur : 14% AFD ; 10 à 25% autres
- 6. Priorisation des zones d'intervention où nous avons des bureaux pays existants
- 7. 80% + de cofinancement déjà obtenu et pipe de développement à hauteur de 300% cofinancement manquant
- 8. Remontée de tous les excédents (marge, fonds non dédiés) au siège de l'ONG



- Validation de ces conditions par la DAF secteur
- En cas de non-respect, dérogation obligatoire écrite du DG secteur



# Note d'opportunité

	Pays	XX
	Bailleur	XX
	Dailleui	<b>^^</b>
Le financeur		
Statut bailleur (public, privé lucratif/non lucratif, national, int	ernational, etc.	.)
Relation bailleur (Appel à projets, relation directe, sollicitation structure, etc.)	on par une au	ntre
Contact existant ?		
Historique avec ce bailleur ?		
		,
L'opportunité de fina	ncement	t
Enveloppe de financement (si AAP, préciser enveloppe globale et dor montant sur lequel nous pourrions nous posi		du
Calendrier de réponse		
Pays / zones concernés		
Thématiques concernées		
Date de mise en œuvre du projet		
Premiers éléments d'	analyse	
Contexte et enjeux		
Liens avec la stratégie / les d'intervention de Santé Sud	thématique	es
Enjeux pour la ou les RN et le po potentiellement concernées	ortefeuille R	RP
Pré-identification de partenaires ? Préciser le rôle de Santé Sud dans le consortium, partenaire)		ad,
Argumentaire pour creuser cette p (justifier en quelques phrases pourquoi il d'aller plus loin dans l'analyse de cette financement)	semble pertine	ent de



Analyse détaillée – à remplir au mieux pour le pré-arbitrage et le plus exhaustivement possible pour l'arbitrage final

Thème	Critère	OUI	NON	Explications
Stratégie	Alignement avec la stratégie, les thématiques et les expertises de Santé Sud (préciser les axes stratégiques, thématiques et expertises concernées)			
	Intérêt pour Santé Sud (renforcement RN, développement nouveaux partenariats ou nouvelles activités, nouvelle zone d'intervention, etc.)			
	Lien avec d'autres projets en cours à Santé Sud (y.c. possibilités d'optimisations budgétaires) Respect du cadre éthique de Santé			
	Sud			
	Pertinence du projet envisagé pour le financeur			
Modalités de mise en œuvre du	Bailleur constructif et facilitant (complexité des procédures, méconnaissance, éthique, niveau cofinancement, lourdeur livrables)			
	Qualité du partenariat (partenaire connu, fiable, capacités de saine gestion, historique des relations, apports et pertinence de son expertise, etc.)			
	Dates du projet			
Budget	Montant concerné suffisamment important (préciser le montant total max)			
	% de prise en charge des frais administratifs et coûts de coordination aligné avec nos règles internes			
	Besoin de cofinancement < 20% du montant total et/ou cofis identifiés (préciser en commentaire le % et le montant)			
Modalités d'élaboration de la réponse	Calendrier réaliste (Préciser ici le cas échéant date limite des FAQ, date de soumission concept note, date de réponse sur concept note, date de soumission dossier complet, date de réponse sur dossier complet)			
	Equipe disponible pour répondre (préciser qui serait en charge)			
	Chances de l'emporter estimées importantes			

**Décision** 

Go	No Go

Eléments explicatifs si No Go et points de vigilance si Go:

- X
- X